

WaCyNews

Wallonie cyclable

septembre 2020 • N°21



Édito

Adrien Joveneau

À la Une

- La Semaine de la Mobilité 2020 et Le Challenge Vélo
- Qui veut devenir « Commune pilote Wallonie cyclable » ?
- 250 millions pour la Mobilité douce

Le vélo légèreté

Qué Nouvelle ?



Wallonie



Wallonie
cyclable

LE VÉLO, GAGNANT DU CONFINEMENT !

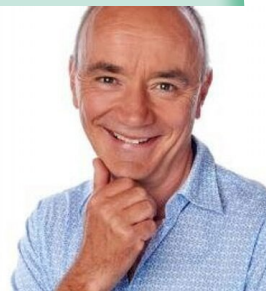
Toujours voir le verre à moitié plein, les galères n'arrivent jamais par hasard et, si l'on y prête attention, elles ont toujours quelque chose à nous enseigner. Depuis le printemps, c'est par milliers que mes contemporains ont chopé ce satané virus qui a mis le monde sur pause : il nous force aujourd'hui à ralentir notre rythme de vie. Cette crise sanitaire nous offre l'opportunité de repenser complètement notre société de consommation, nos loisirs et nos déplacements. Elle nous donne aussi une furieuse envie de nous promener autrement dans nos villes et dans nos campagnes, c'est sûr, il y a au moins autant de trésors au bout de la r(o)ue qu'au bout du monde. Alors, roulez jeunesse...comme sur le RAVeL !

Cette halte forcée nous a aussi permis de mesurer les chemins parcourus depuis le début de la saga du Beau Vélo de RAVeL, l'émission radio-télé que j'ai le plaisir d'animer sur la RTBF depuis la fin du siècle dernier. À l'époque, il y avait 600 kilomètres de voies lentes en Wallonie : à la rentrée 2020, il y en a près de 2000 ! Bonne nouvelle donc, la toile d'araignée s'étend... Pas celle qui grimpe le long des rayons de votre bicyclette, si vous l'avez pendue à un clou pendant le confinement... non, la toile des voies vertes s'étoffe d'année en année et de pays en pays. Cet été, je n'ai jamais vu autant de cyclistes européens traverser notre pays sur les fameuses routes EuroVelo et sur la Vennbahn. Le slow-tourism, c'est bon aussi pour notre économie, le circuit court, les produits du terroir, tout bénéficie pour l'économie et le développement durable.

Alors, ne boudez pas votre plaisir : à la rentrée, confirmons ces nouvelles habitudes adoptées pendant cet été pas comme les autres. Utilisons nos bicyclettes pour aller à l'école ou au boulot, c'est une façon de prolonger les vacances et d'allier l'utile à l'agréable !

Pédaler, c'est faire le plein des sens, sans passer par la pompe. C'est bon pour la planète, pour le moral, et... pour votre santé ! Continuez à bouger près de chez vous, ça fait un bien fou...

Adrien JOVENEAU
journaliste baroudeur, animateur du Beau Vélo de RAVeL



Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

LA LARGEUR COMPTE !

La largeur maximale autorisée d'une bicyclette est de 75 centimètres. Les tricycles et quadricycles de moins d'un mètre de large sont toutefois assimilés aux bicyclettes ; c'est le cas par exemple des vélos cargos à trois roues (on parle de « triporteurs »). Dès lors, leurs utilisateurs suivent les règles qui s'appliquent aux conducteurs de bicyclettes et peuvent, par exemple, emprunter à contre-sens une rue à sens unique limité (SUL) ou circuler sur le RAVeL. Mais qu'en est-il des remorques ? Une remorque tirée par une bicyclette ne peut normalement pas dépasser 1 mètre de largeur. Mais, depuis le 31 juillet, si elle est utilisée pour le transport de marchandises dans le cadre d'un projet pilote, elle peut mesurer jusqu'à 1,20 m de large.



Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

La pandémie a chamboulé nos habitudes de déplacements et a été pour beaucoup l'occasion de se (re)mettre au vélo. C'est le cas de Virginia Della Valentina, professeure d'expression corporelle en Condroz namurois, qui s'est acheté un VAE et a réduit l'usage de sa voiture.

Virginia, quel a été le déclic ?

Pendant le confinement, quand j'ai vu à quel point la baisse du trafic automobile faisait un bien fou à tout le monde et à la planète, j'ai moi aussi voulu faire quelque chose. J'ai acheté un VTT électrique d'occasion et je me suis décidée à l'utiliser le plus possible.

Un VTT à assistance électrique ? C'était une nécessité dans votre cas ?

Vu l'endroit où j'habite, oui. Avec un vélo « mécanique », la contrainte aurait été trop importante et je me serais vite découragée. Et comme je roule sur toutes sortes de chemins, parfois même dans les bois, un VTT était la bonne solution.

Vous vous déplacez maintenant uniquement à vélo ?

Non, j'ai toujours une voiture. J'ai voulu en fait une transition en douceur. Dans certaines situations, ma voiture m'est encore indispensable. J'aimerais à terme pouvoir m'en passer totalement, grâce à un système de voiture partagée. Au total, je fais une centaine de kilomètres à vélo par semaine, pour me rendre à mes cours, faire des courses...

Comment envisagez-vous la suite ? La saison hivernale ?

J'ai un peu la trouille (rires). Mais le vélo me fait tellement de bien, physiquement et mentalement ! C'est une démarche volontaire, qui implique des contraintes que j'ai intégrées. Et puis, ça me fait faire de belles économies ! Contre le froid et la pluie, je ne suis pas encore bien équipée, mais je vais me renseigner chez Pro Velo à la gare de Namur.

Des conseils à celles et ceux qui voudraient vous imiter ?

Se faire confiance, se permettre une transition en douceur pour trouver son équilibre. Ne pas hésiter à se faire accompagner de personnes qui vont vous conseiller et vous motiver.

Et aux autorités ?

Il manque encore pas mal de pistes cyclables. Ce serait bien aussi d'encourager la combinaison vélo et transports en commun, en permettant d'emporter gratuitement son vélo dans le train, en-dehors des heures de pointe, par exemple.

*Virginia Della Valentina,
nouvelle adepte du vélo au quotidien*

Comment vous (re)mettre au vélo ?
[Le GRACQ vous explique tout !](#)

Envie d'en apprendre plus sur les systèmes de
[voitures partagées ?](#)



À la une: • Semaine de la Mobilité 2020 • Challenge vélo



SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2020

Chaque année, du 16 au 22 septembre, la Wallonie invite le grand public à se mobiliser dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité.

L'objectif ?

Démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme la marche, les transports en commun, le covoiturage, la micro-mobilité... et bien sûr, le vélo ! Car il est primordial d'agir en faveur d'une mobilité plus intelligente, plus conviviale, plus respectueuse de nous-mêmes et de notre cadre de vie.

Le thème 2020 : l'espace public, ça se partage !

Notre mobilité a un impact important sur notre environnement au sens large. Pour rappel, le transport routier représente à lui seul 25% des émissions wallonnes de gaz à effet de serre. Et dans nos espaces publics, notamment dans nos villes, une place colossale – et souvent saturée – est réservée à la voiture. Avec tout ce que cela implique en matière de pollution de l'air, bien sûr, mais également de nuisances sonores et visuelles, de stress, au détriment de la convivialité et de la qualité des espaces communs. Or il est possible de se déplacer autrement, plus intelligemment, et cela dans notre intérêt à toutes et tous. L'idée n'est certainement pas de bannir la voiture à tout prix, mais de prendre conscience qu'il existe des solutions de mobilité souvent plus adaptées, et qui permettent un partage plus sain et équilibré de l'espace public.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Qui relèvera le défi ?

La Wallonie choisit de s'appuyer sur les entreprises et associations, sur les administrations et institutions publiques, sur les écoles ainsi que

sur les organisations syndicales pour relever le défi d'une mobilité plus durable. Pendant toute la semaine, menez des actions diverses et originales afin d'encourager des modes de déplacement plus malins et respectueux de notre cadre de vie. Récompenses à la clef pour les plus dynamiques !

Pas encore inscrit ? Besoin d'aide pour organiser des actions ? Promenez-vous sur notre site pour visionner nos coachings virtuels, utiliser nos outils de communication, savoir ce que nos acteurs de la mobilité vous proposent pour cette édition 2020, découvrir les éditions précédentes...

Et relevez le défi ! sur semaine.mobilite.wallonie.be.

LE CHALLENGE VÉLO : OBJECTIF 50 000 KM !

Du 16 au 22 septembre, rendez-vous sur www.veloactif.be et encodez vos km parcourus à vélo pour que, tous ensemble, nous atteignions l'objectif d'au moins 50.000 km !

Ce challenge est mené dans le cadre de l'opération Tous vélo-actifs qui, toute l'année, promeut le vélo dans le monde du travail. Il est ouvert à toutes les personnes qui roulent à vélo en Wallonie pour leurs trajets domicile-travail ou leurs déplacements professionnels. C'est un défi individuel mais aussi un **challenge interentreprises**. Les kilomètres des travailleurs de chaque entreprise (entreprise privée, administration ou institution publique, école, université, association, hôpital...) sont comptabilisés et permettent d'élaborer chaque jour un classement qui est publié sur la page Facebook de Tous vélo-actifs, ainsi que sur son site web.

En 2019, 1201 cyclistes provenant de 228 entreprises ont parcouru ensemble **près de 82 000 km** ! Alors, arriverons-nous à battre le record cette année ?

Envie de motiver votre entreprise à participer à ce défi vélo ?

Parlez-en à votre responsable mobilité ou à une personne du service du personnel. Informez vos collègues et mobilisez-les ! Si certains d'entre eux viennent de loin, suggérez



À la une: • Qui veut devenir commune pilote? • Nouveau Plan mobilité et infrastructures

des lieux de rendez-vous où il est possible de laisser la voiture et parcourez le reste du trajet à vélo. Proposez des *incentives* pour mobiliser plus de cyclistes (un petit-déjeuner ou un goûter offert aux cyclistes, l'organisation d'un pique-nique dans un parc des environs, une balade à vélo de reconnaissance d'itinéraires sécurisés pendant le temps de midi ou en fin de journée...).

Des prix à gagner pour les cyclistes et l'entreprise la plus vélo-active !

Chaque jour de la semaine, **un-e cycliste** sera tiré-e au sort parmi les participants du jour. À gagner: **un très beau colis contenant divers équipements et accessoires vélo.**

L'entreprise la plus vélo-active recevra un cadeau offert par la société KAMEO Bikes. Elle pourra choisir entre : une journée d'entretien des vélos de son personnel, un vélo en leasing pendant un an ou une journée complète de test et de présentation de vélos et autres services mobilité.

Cette année, le classement final départagera les entreprises selon le calcul suivant : le nombre de participants de l'entreprise divisé par le nombre de travailleurs de l'entreprise, multiplié par le nombre de kilomètres de l'entreprise.

L'an dernier, c'est Engie-Electrabel Tihange qui a remporté le challenge.

www.veloactif.be

<https://www.facebook.com/tousveloactifs/>



QUI VEUT DEVENIR « COMMUNE PILOTE WALLONIE CYCLABLE » ?

Un appel est lancé aux communes désireuses de mener sur leur territoire une politique volontariste en faveur du vélo utilitaire. Une enveloppe de 40 millions d'euros est prévue pour financer les projets des communes qui seront sélectionnées sur base de leur potentiel, de leur ambition et de leur vision stratégique. En créant sur leur territoire les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien, ces communes pilotes contribueront à rencontrer les objectifs régionaux en matière de développement du vélo utilitaire, à savoir doubler son usage d'ici 2024 et le multiplier par cinq d'ici 2030, conformément à la [VISION FAST – Mobilité 2030](#).

Le projet des Communes pilotes contribuera par ailleurs à la transition climatique, dans le cadre du [Plan Infrastructures 2020-26](#), qui réserve une enveloppe de 250 millions pour la mobilité douce. Les Communes pilotes constituent également un axe fort du Plan global Wallonie cyclable, lequel doit être adopté dans le courant de l'année 2021.

Modalités de l'appel à projets des « Communes pilotes Wallonie cyclable »

Les candidatures devront être remises à l'administration pour le 31 décembre au plus tard. Les modalités de candidature ainsi que le règlement complet de l'appel à projet se trouvent sur le site mobilite.wallonie.be. Les communes intéressées sont invitées à se manifester avant le 31 octobre.

LE NOUVEAU « PLAN MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS » : 250 MILLIONS D'EUROS RIEN QUE POUR LA MOBILITÉ DOUCE

Le 9 juillet, la Wallonie adoptait son « Plan Mobilité et Infrastructures pour tous 2020-26 ». Doté d'une enveloppe globale de 2 milliards d'euros, celui-ci réserve un montant de 250 millions uniquement pour la mobilité douce ! En plus du financement des Communes pilotes Wallonie cyclable (voir ci-dessus), le budget mobilité douce consacrera 115 millions pour le RAVeL, 50 millions pour des projets cyclo-piétons sur le réseau routier régional, 25 millions pour le développement de corridors vélo (ou « voies express »), et 10 millions pour la promotion et la formation. Plus d'infos sur mobilite.wallonie.be



PLAN « MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS » 2020-2026

PHILIPPE HENRY
Vice-Président & Ministre wallon du Conseil de l'Énergie et de la Mobilité

Le vélo légèreté



COMMENT FAIRE DU VÉLO TOUT EN RESTANT COUCHÉ...

Connaissez-vous le « vélo couché », autrement appelé « vélo horizontal » ou « vélorizontal » ?

La position couchée permet une répartition plus homogène du poids du corps, ce qui présente de nombreux avantages pour le confort de son conducteur. Elle réduit les douleurs généralement ressenties par les cyclistes au niveau du dos, de la nuque, des mains, des poignets et des fesses. Elle est également plus efficace du point de vue physiologique : le fait que les pieds soient légèrement surélevés facilite la circulation du sang et donc l'apport d'oxygène aux muscles ; en outre, le rythme cardiaque se régularise plus vite en position couchée, ce qui offre une meilleure récupération dans les descentes. Ensuite, l'appui du dos permet au conducteur de développer une plus grande puissance lors du pédalage.

Les vélos couchés peuvent être de différents types : avec deux ou trois roues, avec ou sans assistance électrique. Vu l'excellente aérodynamique, un vélo couché électrique consomme moins qu'un vélo droit électrique et a donc une autonomie plus grande.

Le vélo couché présente quand-même quelques inconvénients : il nécessite un « réapprentissage » de la bicyclette, car son maniement est sensiblement différent de celui d'un vélo conventionnel. Ensuite, sa manœuvrabilité et sa « nervosité » sont généralement moindres, ce qui rend sa pratique moins évidente dans la circulation. Enfin, un « véhiste » – c'est comme ça qu'on appelle un conducteur de vélo couché – est moins visible pour les autres usagers, et donc plus vulnérable dans le trafic.

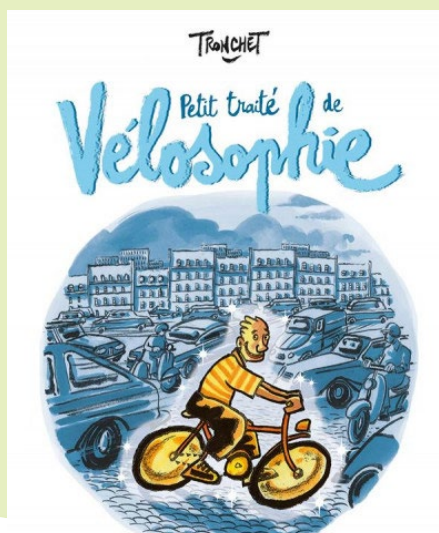
À NIVELLES, LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER EN... POUSSE-POUSSE ÉLECTRIQUE !

Si vous êtes de passage à Nivelles, vous croiserez peut-être Samy Touri, un « taximan » pas comme les autres. Ce jeune entrepreneur y a lancé début juin un service de transport en pousse-pousse à assistance électrique ! « L'objectif de cette initiative est d'offrir aux citoyens la possibilité de remplacer leurs trajets en voiture au sein de la zone urbaine mais aussi de rompre l'isolement social », déclare-t-il. Son but est d'arriver, d'ici un an, à une trentaine de courses par jour, en séduisant d'abord les seniors mais aussi les parents et les navetteurs. « Mon ambition est d'avoir 10 pousse-pousse dans 2 ans et de viser d'autres communes brabançonnaises dans 10 ans ». On lui souhaite beaucoup de succès ! Plus d'infos : [ici](#).



©S. Ba- LaCapitale

LA PHILOSOPHIE DU VÉLO, ÇA VOUS PARLE ?
PETIT CONSEIL DE LECTURE :



Tronchet D. (2020).
Petit Traité de Velosophie.
Delcourt.

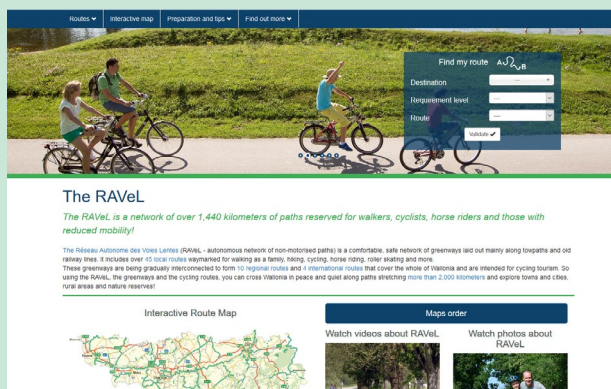


ROULER À VÉLO EN JUPE, L'ESPRIT LÉGER

Rouler à vélo en jupe ou en robe comporte le risque de voir, à un moment ou à un autre, ses sous-vêtements se dévoiler au grand jour. Un risque que vous souhaitez peut-être éviter. Dans ce cas, plusieurs solutions s'offrent à vous... En Ecosse, on pratique le « Penny in your pants » (« une pièce entre tes jambes ») : à l'aide d'une simple pièce de monnaie et d'un élastique, elle permet d'attacher l'arrière et l'avant de sa jupe ou de sa robe (une vidéo explicative [ici](#)). Une autre astuce consiste à utiliser une simple pince à linge, comme le montre l'accessoire Poupoupidou : une pince à linge pouvant être fixée sous votre selle à l'aide d'aimants. Poupoupidou a d'ailleurs reçu la médaille d'argent au Concours Lépine 2015 ! Autre accessoire malin : la Jart'elle, une élégante bande de tissu qui entoure la jambe, à laquelle est fixée une pince de bretelle permettant d'attacher le bas d'une jupe ou d'une robe. Et vous, quelle est votre astuce ?



Le RAVeL grandit et se met à l'anglais



Déjà disponible en néerlandais, le [site internet du RAVeL](#) l'est maintenant aussi dans la langue de Shakespeare, pour mettre en valeur ce magnifique réseau qui ne cesse de s'étendre. Au mois de juin, une convention a d'ailleurs été signée entre la Wallonie et Infrabel qui prévoit la mise à disposition de 18 tronçons d'anciennes lignes de chemin de fer afin d'agrandir le RAVeL de 90 km.

Cyclottin...quoi ? Cyclottintois !

Louer un vélo pour une longue période était déjà possible auprès des [Points Vélo](#) de Liège, Namur et Mons. Ce service est maintenant aussi disponible à Ottignies ! Avec le soutien de la Ville, l'asbl Pro Velo vous permet de louer, pendant 3, 6 ou 12 mois, un de ses quarante Cyclottintois, des vélos de ville confortables et tout équipés. Plus d'infos sur : www.provelo.org.

Où en est la prime régionale ?

Au mois de juin, le Ministre de la Mobilité annonçait la mise en œuvre prochaine d'une prime à l'achat d'un vélo (électrique). Ce projet est encore en attente d'une approbation par le Gouvernement. Il n'est donc pas possible actuellement d'introduire une demande pour bénéficier d'une prime. Nous vous tiendrons informés des prochaines avancées. En attendant, voici notre [liste des autorités locales qui accordent une prime](#).

Découvrez l'Europe à vélo avec la nouvelle carte EuroVelo !

EuroVelo est le réseau des véloroutes européennes : 17 itinéraires cyclables sillonnant le Vieux Continent sur environ 90 000 kilomètres. La Wallonie est elle-même traversée par 3 routes EuroVelo. Une nouvelle carte EuroVelo est disponible depuis mars. [Cliquez ici](#) pour la visualiser en haute définition. La version papier peut être achetée chez [Pro Velo](#).

10 boucles à vélo entre Andenne, Fernelmont et Wasseige

Le GAL [Meuse@Campagnes](#) vous invite, à travers 9 circuits de promenade, à découvrir à vélo les richesses des territoires d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges.

Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux : www.meusecampagnes.be. En parallèle, il vous propose une nouvelle balade intitulée « Sur les traces du petit train Zaman », du nom d'un homme d'affaires du XIXème siècle, qui joua un grand rôle dans la région et fit construire une ligne de chemin de fer de 10 km en un an à peine. La balade est disponible sur www.meusecampagnes.be et sur <https://www.cirkwi.com/>.



Contact:

Loïc Calicis, cellule WaCy
wallonie.cyclable@spw.wallonie.be